



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

crèches et garderies

Question écrite n° 44398

Texte de la question

Mme Odette Duriez appelle l'attention de Mme la ministre de la famille et de l'enfance sur les difficultés rencontrées pour recruter les médecins devant assurer les actions d'éducation et de promotion de la santé, auprès du personnel des établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans tels que les haltes garderies. En effet la rémunération de ces médecins, répertoriant les besoins des personnels et validant les protocoles médicaux, apparaît peu attractive. En conséquence, elle lui demande, si, pour maintenir ces actions nécessaires de formation et répondre aux besoins des établissements d'accueil, elle compte agir pour revaloriser les tarifs des médecins, pédiatres ou généralistes, qui les assurent.

Données clés

Auteur : [Mme Odette Duriez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (11^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44398

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : famille et enfance

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2004, page 5642